

la LETTRE

• LE BULLETIN D'INFORMATION DE LA COMMUNE DE DOUMY •

N°6

OCTOBRE 2019



LE MOT DU MAIRE

Le temps passe vite et la Lettre n°6, dernière de notre mandat municipal, est l'occasion de faire le bilan du travail accompli durant ces 6 années. Vous retrouverez donc le détail de ce bilan dans les pages intérieures. Je profite de ces quelques lignes pour remercier toute mon équipe municipale, qui pendant ces années, a œuvré pour que notre commune soit ce qu'elle est aujourd'hui. Nous avons essayé, au travers de ces bulletins, de vous tenir informés de la vie de notre village. Dès maintenant, vous pouvez suivre tous les événements de notre commune sur notre site internet, - www.mairiededoumy.fr - que nous avons lancé le jour de la Fête. Ce site est aussi une mine d'informations sur notre histoire, sur le fonctionnement des services, et sur les démarches administratives. Bravo encore à toute la commission communication qui a travaillé sur ce projet. Tous ceux qui ont participé à la Fête ont aussi pu découvrir notre Foyer Municipal rénové, dernier gros chantier de ce mandat. Merci pour vos témoignages de satisfaction ; ils restent pour nous, la meilleure récompense de notre travail d'équipe. Bonne lecture et bonne fin d'année à toutes et tous.

JEAN-MARC DESCLAUX

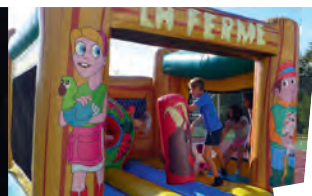
- ÉVÈNEMENT -

PLEINS FEUX SUR LES FÊTES 2019



Nous pouvons remercier notre comité des fêtes pour l'organisation de ce week-end de festivités. Dès le vendredi soir, le rendez-vous était donné au café Labartette avec maintenant les traditionnelles moules-frites. 230 repas servis, un record pour cette année ! Le lendemain, un grand soleil laissait présager la suite sous les meilleurs augures. Les plus sportifs ont participé à la marche et rejoint les pêcheurs déjà installés au lac de Doumy pour taquiner les 150 truites apportées par le comité. L'après-midi, pendant que les plus

petits se dépensaient sur la structure gonflable installée sur le polysport, les pétanqueurs transpiraient sous le soleil en inaugurant leur nouveau terrain. Tout le monde s'est retrouvé le soir pour le repas préparé par le traiteur Julien de Thèze et la soirée s'est poursuivie une partie de la nuit avec l'animation du podium Black Night. Dimanche, après la messe et le vin d'honneur proposé par le conseil municipal, clôture des fêtes au Café Labartette, soleil et tapas pour tout le monde. Une nouvelle édition des fêtes très réussie ! ■





- VIE DU VILLAGE -

2013-2019 BILAN MANDATURE



En mars 2014, Jean-Marc Desclaux prenait ses fonctions de Maire de Doumy, entouré de 10 conseillères et conseillers. Son action, il voulait l'inscrire dans la continuité mais aussi y apporter sa vision. Arrivé bientôt au terme de cette mandature, et au moment d'écrire le dernier numéro de La Lettre, il nous a paru légitime de faire le point sur ce qui a été réalisé dans notre village.

LES INFRASTRUCTURES

École :

- Mise en place de protections pour les murs,
- Rideaux pour protection du soleil,
- Entretien et petits aménagements intérieurs.

Logement locatif

- (au-dessus de l'ancienne école) :
- Changement des menuiseries et volets.

Foyer Municipal :

- Création d'un local technique,
- Mise aux normes handicapés,
- Rénovation du plafond et des éclairages,
- Peinture des soubassements,
- Réfection du bar et changement des menuiseries,
- Réfection des avant-toits,
- Réfection du terrain de pétanque aux abords de la buvette.

Église :

- Peinture intérieure, sols et murs,
- Installation d'un nouveau chauffage,
- Réfection des boiseries et de la porte.

LA VOIRIE

- Acquisition et incorporation de la voirie de la Roseraie dans le domaine de la voirie communale,
- Réfection du Cami Mourlanné, du chemin Gallay et de la côte de Saint-Peyrus,
- Curage des fossés,
- Élagage aux endroits nécessaires,
- Mise aux normes handicapés : cheminement piétonnier entre l'église et le foyer.

L'EMBELLISSEMENT

- Fleurissement autour de la Mairie.

LA COMMUNICATION

- Création de La Lettre, bulletin d'information annuel de la commune,
- Création du site Internet.

LES COMMERCES

- Accompagnement à l'installation du salon de coiffure.

Avec la Communauté de Communes des Luys en Béarn

- Création d'un terrain Polysport,
- Élaboration du PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal).

Avec un budget serré du fait de la baisse des dotations de l'État, les engagements pris ont été tenus. Dans le même temps, les impôts locaux n'ont que très peu augmenté, 1% en 2016, et les subventions aux associations ont été maintenues en intégralité.



- ZOOM -

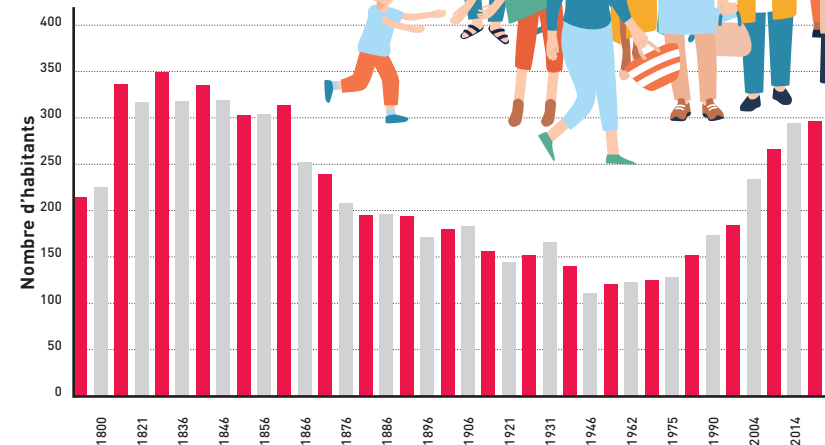
RECENSEMENT 2019 DOUMY



En début d'année 2019, l'INSEE a effectué le nouveau recensement de la population à Doumy. Lors des précédents recensements, nous avons constaté une augmentation de notre population, et cette fois encore, le nombre d'habitants est légèrement à la hausse. Aujourd'hui, nous avons 315 habitants sur notre commune.

Sur 128 logements, 120 sont des habitations principales, 7 des habitations occasionnelles ou secondaires, et 1 logement est considéré comme collectif.

La courbe ci-contre vous donnera une idée précise de l'évolution de la population depuis 1793.



ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE DE 1793 À 2018

L'INSEE n'a pas encore fait une analyse complète des résultats mais nous ne manquerons pas de vous tenir informés.

> 3 QUESTIONS À

JEAN-MARC DESCLAUX Maire de Doumy

Jean-Marc, au moment de prendre tes fonctions, peux-tu nous dire quelles ont été tes inquiétudes, tes motivations?

Mes inquiétudes ? Évidemment, ne pas être à la hauteur de la tâche, et ne pas avoir suffisamment de temps à consacrer à ma commune alors qu'à ce moment là, j'étais encore en activité.

Mes motivations, elles étaient claires ! En tant qu'enfant de la commune, et après avoir été pendant 3 mandats, 1^{er} Adjoint, je souhaitais continuer à m'impliquer dans l'évolution de notre village qui me tient tant à cœur. Être

aussi le relais entre les générations précédentes qui ont façonné notre village et les populations nouvelles qui s'installent aujourd'hui, pour conserver notre qualité de vie rurale.

Jean-Marc, je te donne la possibilité de faire 3 vœux pour notre commune...

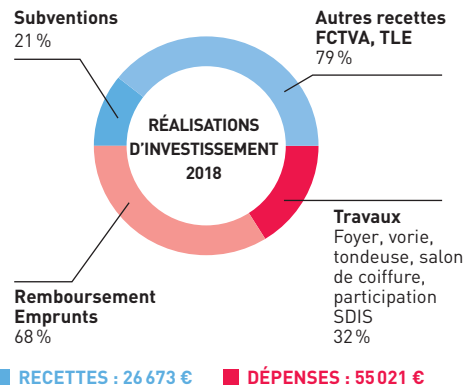
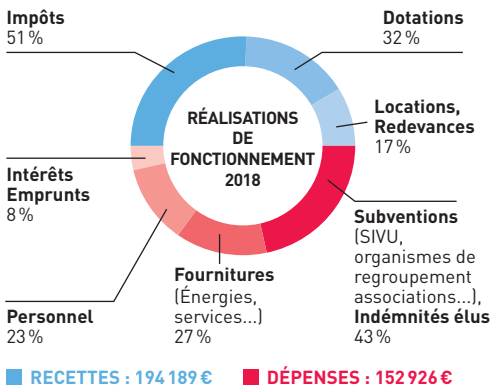
Avec le PLUi, continuer le développement en douceur de la commune, en offrant à tous la même qualité de services et les infrastructures nécessaires au bien vivre. Continuer à accompagner l'implantation d'artisans et de commerçants,

Et bien sûr, poursuivre les aménagements de notre village. On doit pouvoir y arriver avec notre volonté, sans baguette magique et avec quelques subventions...

Ma dernière question, tu t'y attends sans doute... Es-tu prêt à envisager un deuxième mandat ?

Oui, et je l'ai d'ailleurs annoncé lors des Fêtes ; j'ai encore des idées et je souhaite poursuivre le développement de notre commune... et avec l'expérience, j'aurai bien sûr moins d'inquiétudes!

LE BUDGET



Différence qui se justifie par le remboursement d'emprunt ayant financé l'école

Lors de la séance du mercredi 10 avril 2019, après avoir approuvé le compte administratif, le conseil a bâti le budget 2019. Ont été votés en investissement, les travaux de rénovation du foyer et du terrain de pétanque, du chauffage de l'église et le fleurissement des abords de la mairie, travaux qui sont aujourd'hui achevés. Reste à réaliser avant la fin de l'année, la voirie du chemin Gallay et la sécurisation du centre bourg votés le même jour ; les entreprises se font attendre ! L'ensemble de ces investissements a été programmé sans augmenter les taux de taxes et en conservant l'équilibre financier du budget. ■

SERVICES AUX PERSONNES ÂGÉES



Notre territoire a toujours été à la pointe pour répondre aux besoins des personnes âgées, notamment celles qui souhaitent rester à domicile. Ainsi, nos communes se sont pourvues très tôt de structures et de services d'aide aux seniors.

Le SPASAD (Service Polyvalent d'Aide et de Soins à Domicile), évalue les besoins des personnes âgées fragiles souhaitant rester chez elles, en proposant une coordination entre l'aide, l'ADMR, et le soin, le SSIAD, et en les dirigeant vers le service adapté. Avec l'ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural), les seniors, et les personnes en situation de handicap temporaire, pourront trouver un service de portage

des repas, de ménage, de repassage, comme un service de téléassistance. À noter que l'ADMR s'adresse aussi à tout public.

De plus en plus de personnes âgées et leur entourage, sont confrontés à la maladie d'Alzheimer ou apparentée. À l'Accueil de Jour des Tournesols de Sévignacq, ces personnes seront accueillies par du personnel qualifié, à la journée, et bénéficieront d'activités destinées à stimuler leur mémoire et leur motricité.

De même, la Plateforme d'Accompagnement et de Répit, de Sévignacq et de Sauvagnon, permettra de soulager les aidants. Information, écoute, visite à domicile pour les patients et les aidants y sont proposées, ainsi que

l'organisation de loisirs et une sortie mensuelle.

Pour la nuit, une Chambre de Répit, peut aussi permettre aux aidants familiaux de souffler un moment, le patient étant accueilli pour une ou deux nuits.

Le SSIAD (Service de Soins Infirmiers à Domicile), peut assurer à domicile, sur prescription médicale, des soins infirmiers de confort et d'hygiène.

Enfin le HAD (Hospitalisation à domicile), propose, en cas de besoin, une offre complète de soins pour éviter une hospitalisation traditionnelle.

Pour toutes ces structures, des informations sont disponibles en mairie. ■



RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Mairie de Doumy Horaires d'ouverture : lundi de 14 h à 18 h et mercredi de 13 h à 17 h.
Tél./ Fax : 05 59 33 89 24 - Mail : mairie-de-doumy@orange.fr - Site : www.mairiededoumy.fr